

Notes séance de la Commission d'établissement de Villamont Jeudi 15 septembre 2016

Excusés/absents : Mmes Overney et Decollogny
MM. Crochat et Luthi

1. Adoption du PV du 16 juin

Le PV est adopté sans modification.

2. Points ouverts – suivi

Plan de sécurité Villamont

Actuellement les avenues des Magnolias et de Villamont bordant le bâtiment de Villamont ne sont toujours pas sécurisées.

Les membres de la Commission suggèrent que M. Crochat, en tant que Président de la Commission, écrive un mot à M. Martinet (chef du service des écoles primaires et secondaires) pour rappeler la problématique.

Mme Maurer se charge d'écrire une circulaire dédiée aux enseignants et signée par M. Nicollier, afin que ceux-ci rappellent aux élèves la dangerosité des deux avenues.

Soirée parents du 17.11.2016. Le Dr Nahum Frenck invité.

M. Frenck doit répondre à un message envoyé par Mme Henzelin pour régler quelques détails, sinon tout est ok.

Les flyers seront envoyés à la rentrée des vacances d'octobre. Jusqu'à présent ils ont été distribués lors des diverses soirées de parents.

Mme Maurer viendra en amont de la soirée pour rendre la salle fonctionnelle.

M. Luthi s'occupe de l'apéro.

Salles de gym de St-Roch, inauguration?

La municipalité ne se déplacera pas pour inaugurer la rénovation des salles de gym.

Actuellement les salles sont opérationnelles.

Début octobre les architectes rencontreront les profs de gym.

Ce point reste ouvert, nous en discuterons en présence d'un membre du Collectif Vinet-Beaulieu.

Soirée « Visions d'avenir »

M. Orel en lien avec la représentante des Bergières va étendre la proposition aux EPS de Béthusy et de C.F. Ramuz.



Café des parents

Point ouvert.

Listes de classe: cadre légal

Le juriste contacté explique que c'est tout à fait possible de faire circuler la liste de classe entre élèves de chaque classe pour autant que tout le monde soit d'accord. Pratiquons le bon sens. Point fermé.

Membres de la Commission// quart politique, professionnel, associatif et le quart parents

Actuellement il n'y a pas de représentants du quart politique. Suite aux élections, le Q.P. doit encore se déterminer.

Conseil des Etablissements : 4 membres de la CET de Villamont se rendent deux fois par année au Conseil des Etablissements (M. Crochat, Mme Velasco, M. Luthi remplace M. Gerber et Mme Borel). Mme Borel a démissionné, Mme Henry reprend sa place de représentante du quart professionnel. La prochaine réunion de la Commission des Etablissements aura lieu le 19 janvier à la Palud à 20h.

Accueil pré-entrée retour

Tout s'est très bien passé et les membres de la CET estiment que cette mesure d'accompagnement des nouveaux élèves de 7^{ème} est bénéfique pour tout le monde.

Amélioration à apporter : plusieurs élèves étaient présents pour accompagner les groupes. Il serait judicieux de les laisser seuls conduire le groupe. Donc pas besoin d'un adulte à côté. Même si toutes les informations ne sont pas données par les élèves ce n'est pas grave, c'est le lien et la visite des lieux qui comptent.

A la fin de l'année, il s'agira de redéfinir le nombre de visites, si on fait des groupes par classe etc...

Horaires

Une demande est faite à M. Nicollier sur la possibilité d'inscrire l'année scolaire sur l'horaire des élèves au mois de juillet.

Comité des délégués

Une demande de fêtes communes pour St-Roch et Villamont a été faite à M. Nicollier.

Avec son accord, il y aura le thé de Noël et la fête d'été dans les deux bâtiments au même moment. Cette année il n'y aura pas de yearbook, on espère une gazette en fonction de l'énergie des élèves.

Projets pour Villamont :

Automne : concours de décoration des portes

Un groupe d'élèves motivés se rencontrent pour organiser un bal qui aura certainement lieu aux alentours de février/mars.

Oleg fait diverses propositions écolo-politiques:

Il propose que deux jours par semaine il n'y ait pas de viande au réfectoire.

Il aimerait l'automatisation des robinets afin que le débit d'eau soit réduit.

Il serait bien que la CET soutienne cet élève une fois qu'il aura commencé ses démarches auprès du cuisinier et du concierge, si nécessaire.

Projets pour St-Roch :



Semaine culturelle d'automne sur le thème d'Halloween : 4 projets d'activité qui se dérouleront lors des pauses de midi : Cluedo vivant, recette de cuisine Halloween, soupe à la courge, ciné-Horreur...

Plusieurs groupes de travail se sont constitués pour organiser cette semaine qui se tiendra du 7 au 11 novembre 2016.

Projets à clarifier

Plusieurs délégués aimeraient se lancer dans des actions caritatives.

A voir comment les soutenir dans cette démarche.

Info-Divers

Rénovation du bâtiment de St-Roch-consultation des enseignants ?

Au printemps 2017 une commission d'étude sera lancée. En amont il y aura des travaux préparatoires durant lesquels des représentants de la Ville et de l'établissement se rencontreront. Certains aménagements pourront être discutés.

Madame Schneider

Mme Schneider du quart associatif se présente. Elle travaille comme psychologue au centre Sport-Etudes. Structure pour l'élite sportive de demain, Mme Schneider conseille, guide les jeunes dans leur vie de tous les jours, les aide à connaître leur force et fragilité, à prendre soin de leur corps. Cette structure vise les jeunes du post obligatoire.

L'EPS de Villamont-St-Roch compte 20 hockeyeurs qui, s'ils ne se rendent pas toujours à Malley, peuvent aussi parfois bénéficier du centre Sport-Etudes.

Situation des requérants d'asile mineurs non accompagnés à Lausanne.(MNA)

Actuellement il y a deux foyers d'accueil pour MNA à Lausanne. Un MNA est d'office pris en charge par un tuteur de l'OTG. S'il est en âge de scolarité obligatoire, le CREAL s'en charge, autrement il suit les cours de français de L'EVAM. S'il le peut, il ira à l'école de transition (anciennement OPTI). Si des enseignants désirent en faire plus, le plus simple est de s'adresser directement à L'EVAM.

Madame Perrenoud

Mme Perrenoud nous annonce qu'elle sera absente le deuxième semestre pour cause de congé maternité.

Agenda

Prochaines séances :

jeudi 16 mars 2017 à Saint-Roch (20h)

jeudi 15 juin 2017 à Villamont (19h)

Lausanne, le 23.3.2017/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 35
fax 021 315 60 04
cet@lausanne.ch